

PROGRAMME CONFÉRENCE



LES RÉSEAUX SOCIAUX : Quels impacts pour l'entreprise ?

Organisée par les étudiants des :
Master 2 Professionnel Droit du Multimédia et de l'Informatique
et Master 2 Recherche et Professionnel Droit de la Communication
du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Multimédia (CEJEM)

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2013

Salle des Conseils - 2^{ème} étage

Université Panthéon-Assas (Paris 2) - 12, Place du Panthéon, 75005 PARIS

8h45 : accueil des participants et petit-déjeuner - 9h : début de la conférence - 12h : fin de la conférence

Présentation : Faustine Cachera & Marianne Long

Modérateur : **Cédric MANARA**, Enseignant à l'Université Panthéon-Assas

- Réseaux sociaux et responsabilité des atteintes aux droits de la personnalité
Emmanuel DERIEUX, Professeur à l'Université Panthéon-Assas
- Aspects techniques des réseaux sociaux
François HURARD, Inspecteur Général, Ministère de la culture et de la communication, Enseignant à l'Université Panthéon-Assas
- Réseaux sociaux, communication et droit des marques
Delphine SARFATI-SOBREIRA, Directrice Générale UNIFAB (Union des Fabricants)
Vincent FAUCHOUX, Avocat Associé, Cabinet DEPRESZ, GUIGNOT & ASSOCIÉS (DDG)
- Activité commerciale et réseaux sociaux : quels risques ?
Matthieu BERGUIG, Avocat Associé, REDLINK, Société d'Avocats
- Conclusion
Jérôme PASSA, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Directeur du CEJEM
Jérôme HUET, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas

Conférence validée pour la formation continue obligatoire des avocats
Une attestation de présence vous sera fournie par le CEJEM

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 2 décembre 2013 :

Par courriel à sophie.gesret@laposte.net - Par télécopie Nathalie Cériani au : 01 44 41 56 55

Nom Prénom :

Entreprise/Cabinet : Fonction :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :